

## Éducation à l'environnement et institution scolaire

Colloque du 2 et 3 juin 2005 - La Rochelle, France

Jean-Étienne Bidou

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/ere/4283>

DOI : 10.4000/ere.4283

ISSN : 2561-2271

### Éditeur

Centr'ERE

### Référence électronique

Jean-Étienne Bidou, « Éducation à l'environnement et institution scolaire », *Éducation relative à l'environnement* [En ligne], Volume 5 | 2005, mis en ligne le 20 novembre 2005, consulté le 24 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/ere/4283> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/ere.4283>

---

Ce document a été généré automatiquement le 24 septembre 2020.

---

# Éducation à l'environnement et institution scolaire

Colloque du 2 et 3 juin 2005 - La Rochelle, France

Jean-Étienne Bidou

---



- 1 À la rentrée 2004, l'éducation à l'environnement pour un développement durable est entrée dans les cursus des écoles, collèges et lycées français. Cette introduction a fait suite à de nombreux efforts produits dans ce domaine de façons très diverses depuis une trentaine d'années. Mais un constat s'impose : alors que les efforts ont été nombreux et que les expériences se sont multipliées, elles ne se sont que peu diffusées au sein de l'institution scolaire. Dans ces conditions, une circulaire ministérielle, comme celle de juillet 2004 en France, peut-elle lever les difficultés de la généralisation de l'éducation à l'environnement, même si elle la place dans la perspective du développement durable (EEDD) ?
- 2 C'est de cette question qu'ont débattu pendant deux jours les 120 participants au Colloque de La Rochelle. Il s'agissait du 3e colloque organisé par l'Ifrée (Institut de formation et de recherche en éducation à l'environnement). Le principe de mixité des publics reste le même : il s'agit de réunir chercheurs et praticiens engagés dans une recherche. Comme précédemment, au public français se mêlent des participants d'autres horizons francophones : originaires du Canada, de Belgique, de Suisse, d'Afrique et, cette année, des pays de l'Océan Indien. Au total, une quarantaine de communications d'une très grande diversité ont permis de recenser les difficultés, les résistances à la diffusion de l'éducation à l'environnement (EE) dans le système scolaire, mais aussi les ouvertures.

- 3 L'ampleur de la tâche semble considérable et on peut répartir les difficultés en trois grands thèmes :
  - la rénovation des savoirs et des apprentissages ;
  - la formation des éducateurs ;
  - la transformation des structures éducatives, à différents niveaux.
- 4 Les savoirs liés à l'environnement sont par définition transdisciplinaires, complexes et portent une incertitude dont il faut tenir compte dans les démarches, qu'elles soient scientifiques ou éducatives. Or, à l'heure actuelle, l'ancrage de l'EE se fait à l'intérieur des programmes disciplinaires. La pratique de l'interdisciplinarité reste problématique, même à partir de disciplines voisines. Ces difficultés existent déjà lorsque ces disciplines sont prises en charge par un seul enseignant ; que dire lorsqu'elles en mobilisent plusieurs ? Le recours est alors le plus souvent un projet commun, favorisé récemment, mais dans un cadre assez limité. En outre, l'EE introduit la complexité et l'incertitude. L'une et l'autre questionnent l'institution scolaire. La transposition de savoirs scientifiques en savoirs scolaires s'avérait déjà difficile, comment aborder des savoirs incertains dans le cadre d'une classe ? Quel statut donner à l'erreur ou à l'ignorance ?
- 5 Ces problèmes théoriques s'étendent au domaine de la pédagogie. Leur résolution impose souvent le recours à des apprentissages de type constructiviste auxquels peu d'enseignants sont actuellement formés (mais qui pourraient être valorisés dans des domaines autres que l'EE). La formation des enseignants devient donc un problème crucial. En effet, seuls 10 à 30 % des enseignants s'intéressent à l'EE. Tous, quelle que soit la région où ils ont été étudiés, ont le même profil : ce sont des enseignants innovateurs. La majorité des enseignants ne pratiquent donc pas l'EE, et certains la subissent plutôt : plusieurs contributions ont montré le désarroi des enseignants qui voient se désagréger une partie de leurs certitudes quant à leur enseignement et à leurs pratiques. Et de ce point de vue, il est assez clair que l'introduction de l'EE accompagne le malaise et la remise en question de la position des enseignants et de la fonction de l'école. Cela ne rend pas sa généralisation aisée.
- 6 Quant aux effets de l'introduction de l'EE dans les structures d'éducation, le plus souvent décrit a été celui de leur ouverture : celle de la classe à l'occasion d'un projet ; celle de l'établissement, pour un projet de type Agenda 21, d'éco-école, par exemple. L'école s'ouvre à des partenaires locaux ou plus lointains : institutions, collectivités, associations, entreprises, sur des objectifs négociés. Ceci pose le problème de la nature et du fonctionnement des partenariats qui sont ainsi mis en place ; certains peuvent se révéler discutables dans leurs objectifs, ou dans leur fonctionnement. Enfin, dans la hiérarchie scolaire, on peut rencontrer des résistances dont les plus farouches ne sont pas forcément les mieux avouées. C'est donc pour toutes ces raisons que l'EE, à l'instar de toutes les innovations, ne peut être étendue et diffusée que s'il existe une volonté politique. Elle seule peut encourager et diffuser les dynamiques locales, dégager les moyens de la formation des enseignants, appuyer et encadrer les établissements. Sans cette volonté politique, qui ne se conçoit que rehaussée des ressources qui la rendent opérante, il est à craindre que l'EE ne se cantonne à un développement périphérique à l'institution scolaire ... sa niche écologique ?
- 7 Les Actes du Colloque sont disponibles sur CD-Rom : ifree@ifree.asso.fr

---

AUTEUR

**JEAN-ÉTIENNE BIDOU**

Ifrée et IUFM Poitou-Charentes